

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JUIN 2024 à CHAON

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Sologne, dûment convoqué le vendredi 14 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire le 20 juin 2024 à 19h à la salle multi-activités de Chaon, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Président.

PRÉSENTS : Mmes PICOT, SIMONNET, ARNEFAUX de GOURNAY, HALOIN, SIMON, de BEAUCHESNE, CAQUET, MEERSSCHAUT, REGIBIER
MM. MORIN, PAVEAU, AUGER, BIOULAC, DESAINSTLOUP, DUPONT, TARQUIS, BOUCAULT, LUNET, SOYER, GUILLOU, ROCHUT, LAHAYE, MAUCHIEN,
lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. FUENTES par M. DUPONT
Mme CORRET par Mme ARNEFAUX de GOURNAY
M. LEPRETRE par Mme MEERSSCHAUT
Mme LANDON par M. LAHAYE

ABSENTE :

Mme COUTANT

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

- **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Didier TARQUIS est désigné pour remplir cette fonction.

- **APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Le procès-verbal du conseil du 28 mars dernier qui s'est tenu à Chaumont-sur-Tharonne est approuvé.

- **DELIBERATIONS**

Les délibérations suivantes ont été examinées par le Conseil communautaire :

2024_47	SPORT – Piscine : convention pour la cafétéria Rapporteur : M. Jean-Christophe DUPONT	APPROUVÉE
2024_48	SPORT – Piscine : nouveaux tarifs Rapporteur : M. Jean-Christophe DUPONT	APPROUVÉE
2024_49	TOURISME – Office de Tourisme : tarifs des produits de la boutique Rapporteur : M. Laurent AUGER	APPROUVÉE
2024_50	FINANCES – Budget Office de Tourisme : assujettissement TVA Rapporteur : Mme Chantal MEERSSCHAUT	APPROUVÉE
2024_51	AFFAIRES GENERALES ET FINANCES – Mandat spécial Rapporteur : M. Pascal BIOULAC	APPROUVÉE
2024_52	AFFAIRES GENERALES ET FINANCES – Rapport d'activités Cœur de Sologne 2023 Rapporteur : M. Pascal BIOULAC	APPROUVÉE